

la sainte messe, qui devait se dire à mon intention. Quand le moment de la Ste. Communion fut arrivé, mon cher père me porta dans ses bras à la table sainte, et demeura près de moi, ainsi qu'une de mes sœurs, pour me soutenir. Mais, je n'eus pas à réclamer longtemps leurs services. O prodige étonnant! et dont je ne perdrai jamais le précieux souvenir! À peine le Dieu de clémence avait-il reposé sur ma langue, que j'éprouvai la cessation de toutes mes douleurs, ou pour mieux dire, une guérison pleine et entière. Aussitôt, je priai mon père et ma sœur de me retirer leur appui et de me laisser seule. À leur grand étonnement, au même moment, je me levai, et d'un pas ferme, je me rendis dans un banc, où je m'agenouillai, pour faire mon action de grâces. Après la messe, je me rendis, en compagnie de plusieurs autres personnes, à la balustrade, pour vénérer les reliques de la Bonne Ste. Anne. Cet acte de piété, me communiqua un accroissement de force.

" Je n'essaierai pas à vous décrire la joie de la famille, à mon arrivée, cela me serait impossible. Qu'il me suffise de vous dire que d'abondantes larmes d'allégresse furent versées, et que notre confiance en Ste. Anne, depuis cette époque surtout, ne connaît plus de bornes. Que tous les lecteurs des Annales s'unissent à nous, pour bénir et remercier la bienfaitrice du Canada. "

Cette personne a aujourd'hui 59 ans. Plusieurs citoyens de St. Roch auxquels nous avons raconté ce fait, ainsi que des prêtres de la localité, nous ont édifiée sur le compte de la famille de M. Antoine Biledeau.